

Conclusions du Conseil européen sur l'énergie : et maintenant, tous au travail !

Le Conseil européen des chefs d'Etat et de Gouvernement s'est penché hier sur la flambée récente des prix de l'énergie. Il a invité « *la Commission à étudier le fonctionnement des marchés du gaz et de l'électricité, ainsi que du marché du (carbone) de l'UE* ».

Le Conseil invite également « *la Commission et le Conseil à envisager rapidement des mesures à moyen et à long terme qui contribueraient à faire en sorte que l'énergie soit à un prix abordable pour les ménages et les entreprises, (...), en tenant compte de la diversité et des spécificités de la situation de chaque État membre* ».

Dans la même perspective, la présidente de la Commission avait indiqué la veille, sur Twitter, que la Commission allait « *mettre fin à la spéculation sur les marchés de l'énergie* » et « *évaluer comment le marché de l'électricité fonctionne* ».

L'UNIDEN se félicite de cette prise de conscience, après avoir alerté les autorités nationales et européennes depuis de longs mois, et souhaite qu'elle aboutisse rapidement dans les faits.

A propos de la volatilité du marché européen des quotas de carbone, l'UNIDEN avait alerté dès avril le Gouvernement et les autorités françaises compétentes (AMF et CRE) et saisi le Commissaire au marché intérieur Thierry Breton au début du mois de juin.

Quant au marché de l'électricité, la crise actuelle, spécifiquement européenne, montre bien la nécessité d'en repenser les fondamentaux et de ne pas limiter l'analyse à ses causes conjoncturelles.

La France doit faire valoir au Conseil Energie du 26 octobre l'urgence d'une boîte à outils européenne pour les énérgo-intensifs : maximisation de la compensation carbone, assouplissement temporaire du cadre sur les aides d'Etat, développement des stockages et groupements d'achat pour le gaz... C'est ce que l'UNIDEN a demandé à Mesdames Pompili et Pannier-Runacher lors de la table ronde du 19 octobre.

La France doit également rester le promoteur déterminé d'une refonte du marché européen de l'électricité, qui permettrait aux acteurs économiques les plus dépendants de cette énergie de se projeter à long terme dans leur décarbonation. Comme elle l'a bien mis en exergue, le dysfonctionnement du marché est en effet systémique : d'abord parce qu'il n'envoie que des signaux de court, voire de très court terme ; ensuite parce que, si rien n'est fait, la formation des prix continuera à y reposer sur la dernière centrale thermique marginale activée – sur base charbon, lignite ou gaz – jusqu'en 2050 alors que le mix électrique européen sera alors décarboné en quasi-totalité.

Enfin, le groupe de travail sur les contrats à long terme annoncé mardi par le Gouvernement, réunissant les électro-intensifs et les principaux fournisseurs avec l'appui de la BPI et de la Caisse des Dépôts, doit impérativement commencer ses travaux dans les meilleurs délais.

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr